

MUNICIPALITÉ DE LA NATION THE NATION MUNICIPALITY
ASSEMBLÉE PUBLIQUE SELON PUBLIC MEETING UNDER SECTION 34
L'ARTICLE 34 DE LA LOI SUR OF THE PLANNING ACT
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
LE LUNDI 26 NOVEMBRE 2012 MONDAY, NOVEMBER 26TH, 2012,
À 18 H AT 6:00 P.M.
HÔTEL DE VILLE, TOWN HALL,
CASSELMAN, ONTARIO

Présents à l'assemblée : Present at the meeting:

Maire Conseiller Conseiller Greffière adjointe Urbaniste	François St.Amour Marcel Legault Richard Legault Marielle Dupuis Guylain Laflèche	Mayor Councillor Councillor Deputy-Clerk Planner
---	--	---

M. Raymond Lalande a justifié son absence. Mr. Raymond Lalande has justified his absence.

Résolution / Resolution no 661-2012

Proposée par : / Moved by: Danika Bourgeois-Desnoyers
Appuyée par : / Seconded by: Marcel Legault

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
PUBLIQUE – DOSSIERS ZBL-19-2012
ET ZBL-20-2012

OPENING OF THE PUBLIC MEETING -
FILES ZBL-19-2012 AND ZBL-20-2012

Qu'il soit résolu que la présente assemblée publique convoquée selon l'article 34 de la Loi sur l'aménagement du territoire (1990) soit ouverte à 18 h.

Be it resolved that the public meeting convened under Section 34 of the Planning Act (1990) be opened at 6:00 p.m.

Adoptée

Carried

2.1

Stéphane Séguin, dossier ZBL-19-2012, partie du lot C, concession 14 dans l'ancien canton de Plantagenet sud à l'ouest du 5554 chemin de comté 10

Stéphane Séguin, File ZBL-19-2012, Part of Lot C, Concession 14 in the former Township of South Plantagenet, West of 5554 County Road no. 10

Était présent : / Was present: Stéphane Séguin

M. Laflèche présente la demande afin de rendre une parcelle de 2,65 acres commerciale pour permettre l'établissement d'un atelier d'électricien. Un commentaire a été reçu. Aucune objection n'a été reçue.

Mr. Laflèche presented the request to make a parcel of 2.65 acres commercial to allow the establishment of an electrician shop. One comment was received. No objections were received.

2.2

1750739 Ontario Inc., dossier ZBL-20-2012, partie du lot 29, concession 2 de l'ancien canton de Cambridge (lotissement OASIS – phase 2 – rues Océane et Yanik, Limoges)

1750739 Ontario Inc., File ZBL-20-2012, Part of Lot 29, Concession 2 in the former Township of Cambridge (OASIS Subdivision – Phase 2 – Océane and Yanik Streets, Limoges)

Étaient présents : / Were present: Maurice Gravel, Carole Millett

M. Laflèche présente la demande qui consiste à retirer le symbole « H » des terrains proposés pour le développement de maisons unifamiliales dans le lotissement. Les deux personnes présentes demandent que l'on érige une clôture et que le drainage soit aussi traité. L'entente n'est pas encore signée, mais la municipalité demandera que la clôture soit incluse dans le plan d'ensemble. Aucune objection n'a été reçue.

Mr. Laflèche presented the request consisting in removing the "H" symbol on the proposed land to allow the development of residential dwelling units. The two persons present asked that a fence be installed and to address the drainage. The agreement is not yet signed but the municipality will be asking for a fence in the site plan agreement. No objections were received.

AJOURNEMENT ADJOURNMENT

Résolution / Resolution no 662-2012

Proposée par : / Moved by: Richard Legault
Appuyée par : / Seconded by: Marcel Legault

AJOURNEMENT

Qu'il soit résolu que la présente assemblée publique convoquée selon l'article 34 de la Loi sur l'aménagement du territoire (1990) soit ajournée à 18 h 30.

Adoptée

ADJOURNMENT

Be it resolved that the public meeting convened under Section 34 of the Planning Act (1990) be adjourned at 6:30 p.m.

Carried

François St.Amour
Maire / Mayor

Mary J. McCuaig
Greffière / Clerk